



Syndicat Local **FO Justice** – CP CAEN - IFS

Le navire va-t-il couler sans son capitaine ?

Alors que les gradés de roulement de l'établissement fonctionnent déjà en sous-effectif chronique (3 sur 5) durant la période estivale, entre congés annuels et formation ENAP de l'une d'entre eux, il leur est désormais demandé de pallier les absences des gradés en poste fixe, mais aussi celles du greffe et de l'officier.

Concrètement, sur cette période, un gradé est en congés, le poste greffe est vacant, le second gradé en poste fixe est en arrêt pour surmenage, et l'officier est absente pour raison médicale. Résultat : alors que les gradés de la SAS effectuent déjà en moyenne plus de 60 heures supplémentaires par mois, on leur impose de cumuler leurs missions habituelles avec celles des absents : audiences arrivants, gestion du greffe, modifications d'horaires en semi-liberté... autant de tâches normalement assurées par leurs collègues ou supérieurs hiérarchiques. Et tout cela, sans officier présent sur le bâtiment.

Jusqu'où tirera-t-on sur l'élastique ? Faudra-t-il attendre une erreur lourde de conséquences, ou voir des agents brisés par le surmenage, pour réagir ? Et lorsque l'inévitable se produira, à qui demandera-t-on des comptes ?

Cela fait plusieurs mois que l'établissement ne bénéficie d'aucune présence d'officier, même ponctuelle, et qu'une partie de la période estivale se déroule sans direction effective. Le navire SAS, déjà isolé géographiquement, semble parfois abandonné en pleine mer. Tant qu'aucune voie d'eau majeure ne se déclare, on se contente de colmater les brèches avec des bouts de ficelle.

Il faut rappeler qu'auparavant, ce sont les gradés en poste fixe qui ont subi de plein fouet cette surcharge, au prix de leur santé et de leur équilibre. Aujourd'hui, ce sont les gradés de roulement qui encaissent... mais demain, tout le monde sera concerné. Cette spirale touche déjà l'ensemble des agents et ne peut plus durer.

Nous savons qu'un bon marin se révèle en pleine tempête, et nous avons pleinement conscience des difficultés de recrutement qui frappent notre établissement. Mais il faut rappeler qu'une partie des gradés du CP Caen-Ifs a déjà été positionnée en doublure à la SAS, justement pour se familiariser avec la structure et pouvoir la renforcer si nécessaire.

Un navire ne coule pas à cause des vagues... mais parce qu'on laisse l'eau y entrer.

Le bureau local FO Justice CP CAEN IFS ne souhaite pas voir les gradés laissés à leur sort.

Le bureau local FO Justice CP CAEN IFS réclame la présence effective et continue d'un officier sur la structure, indispensable à son bon fonctionnement.

SLP FO Justice – CP CAEN - IFS

Le : 11 août 2025

Adresse du bureau local : 2005 Boulevard Charles

CROS 14123 IFS

Mail : fo.cp-caen-ifs@justice.fr

Tél Externe : 0261107999 Tél Interne : 6400

 [FO Justice CP Caen-ifs](#)

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

FO Résister / FO Rien Lâcher !!!

